

Les éoliennes, un champ de mines à retardement

Les Français vivent désormais sans le savoir au milieu d'un champ de 8000 mines à retardement. L'opinion publique a basculé cet été 2018 vers le rejet franc et massif de ce procédé. Les sondages encore cette semaine dans *Le Figaro* virent de bord vers une majorité de sceptiques sur le caractère pseudo « écologique » de la filière des promoteurs éoliens, financiers repeints en vert.

Ils ont raison. On ne peut tromper la population éternellement. Les conséquences d'une installation anarchique sur l'ensemble du territoire se font palpables et très négatives, voire menaçantes pour l'avenir. Désormais, l'insupportable est atteint après des années de propagande médiatique très intéressée. Plusieurs conseils régionaux et départementaux et non des moindres, comme les Hauts de France ou l'Allier, viennent de voter des motions d'arrêt d'un éolien inefficace, très pénalisant pour les territoires et super spéculatif.

Des milieux de pression très bien financés, des maires isolés dociles ou cyniques, des réseaux de financement pas toujours très clairs, comme l'a démontré l'enquête de la Commission de régulation de l'énergie, ont contribué à miner le territoire français. Ces éoliennes n'ont pas été implantées là où existait le besoin, près des villes ou des concentrations industrielles. Elles ont été placées là où c'était facile de le faire, du moment qu'on trouve un endroit isolé, avec peu d'opposants et des propriétaires complaisants, et beaucoup d'amis dans les cabinets ministériels. 50 milliards d'efforts, sur dix ans, payés par le contribuable, un tiers du territoire français concerné, pour à peine 4 à 5% de l'électricité nationale, et seulement un jour sur cinq d'assuré en production. Quel désastre... sauf pour quelques fortunés, y compris les quelques fondateurs d'EDF Énergies Nouvelles, dont les centaines (oui ! centaines...!) de millions d'euros sont bien au chaud au Luxembourg, même pas en France.

Ces installations, souvent implantées en rase campagne dans des sites isolés, sont théoriquement classées ICPE, c'est-à-dire installation industrielle à risque, mais leur surveillance est hasardeuse. Il suffit de fréquenter un site éolien pour constater qu'il n'y a personne et pas un seul emploi sur place, ni aucune précaution particulière de surveillance. Pourtant, ces installations industrielles présentent plus de risques que les discours lénifiants ne le laissent entendre. La plupart du temps, c'est un simple artisan électricien qui est chargé de venir jeter un coup d'œil de temps en temps. La télésurveillance est faite par des robots et de l'étranger, quand ils marchent. On sait que les profits les plus juteux sont faits à la construction des éoliennes, jusqu'à un million et plus par éolienne. La suite n'est donc pas étonnante. On trouve aujourd'hui en Allemagne ou en Grande-Bretagne des éoliennes d'occasion à 200 000 euros alors que ces opérations sont facturées jusqu'à 3 million par éolienne... Où est la vérité? Y compris pour les banques ?

Un récent incendie d'éolienne dans le Jura a failli embraser un massif forestier entier, évité de justesse par plus de 30 pompiers. Il n'existe aucun plan d'urgence pour toutes les opérations à proximité de forêts, aucune précaution des incidents de promeneurs aucune assurance sur les dispositifs anti-pollution théoriques. De nombreuses *rave parties* utilisent les sites d'éoliennes isolés, devenus des hypermarchés de stupéfiants, et visibles de loin avec leurs clignotants. Une pale de plusieurs tonnes est tombée à quelques mètres de l'autoroute A10, mais l'opérateur, pourtant filiale d'EDF, a mis plusieurs jours à réagir. L'érosion des sols commence à se voir à l'oeil nu sur les nombreuses opérations implantées en plein champ en

Beauce ou ailleurs. Un accident d'avion sur un vol sans histoire vient de se produire "par hasard" à proximité d'un important champ d'éoliennes vers Issoire. On attend l'enquête avec inquiétude sur les pressions éventuelles. Déjà un accident mortel de montgolfière a fait naître de nombreux doutes à proximité d'un champ d'éoliennes vers Château-Thierry, selon les termes des autorités préfectorales. Qu'en sera-t-il si les éoliennes en mer sont implantées à proximité des côtes avec de multiples aérodromes à proximité ? Une éolienne moyenne brasse 30 tonnes d'air à la seconde par simple vent de 18 km/h. La sécurité aérienne australienne émet des recommandations d'évitement jusqu'à 12 km des éoliennes, beaucoup moins inoffensives qu'il n'y paraît, après plusieurs accidents évités de justesse, y compris un gros appareil d'un modèle utilisé par le Président des USA.

Les massifs de béton enfouis dans le sol ont été discrètement évacués de la réglementation mais ils restent à la charge des propriétaires, qui souvent l'ignorent. Ce sont autant de bombes à retardement qui les ruineront en centaines de milliers d'euros de dépollution à la moindre alerte d'atteinte du sous-sol, des eaux souterraines, et sur simple demande d'une association de protection de la nature. Le coût de démantèlement des éoliennes est officiellement chiffré à 50 000 euros alors que tous les devis de professionnels atteignent au moins 450 000 euros, socle de béton en plus. Les lanthanides, matériaux magnétiques largement utilisés dans les alternateurs des éoliennes, polluent plus à l'extraction que les minerais radioactifs, et leur dispersion par usure est au moins aussi dangereuse que l'amiante.

La revue *American Thinker* rappelle qu'il existe 14 000 éoliennes rouillées aux USA, cyniquement abandonnées par leurs propriétaires dont les nombreuses filiales financières empêchent de retrouver la trace. Or ce système de filiales complexes est exactement le même en France et on peut supposer que les arrières pensées ne sont pas très loin. Une mystérieuse banque égyptienne inconnue en Europe, pourtant impliquée dans des scandales de corruption selon le Financial Times, est devenue propriétaire de l'un des opérateurs connus en France. Qu'en sera-t-il tôt ou tard des autres ?

Ludovic Grangeon, article Economie Matin, Août 2018

Source : <http://www.economiematin.fr/news-eoliennes-un-champ-de-mines-a-retardement>

Complément concernant le démantèlement des fondations d'éoliennes:

"Les compromis des promoteurs éoliens « oublient » souvent de mentionner que le socle de béton de 800 à 2000 tonnes ancré dans le sol jusqu'à parfois 20 mètres, est appelé à rester en place, seul un décapage sommaire de surface étant prévu.

Ce béton hautement ferrailé engendre différentes pollutions du sous sol à long terme, notamment sur les ressources en eau. Le propriétaire sera donc seul responsable à terme. Le coût d'enlèvement d'une tonne de béton étant environ de 340€ HT le m³, pour seulement quelques milliers d'euros de loyer, le propriétaire risque à terme une dépense de plusieurs centaines de milliers d'euros, avec les éventuels dommages à l'environnement qui lui seront demandés en plus ..."

Collectif Allier Citoyen, Octobre 2012

Source: <http://www.allier-citoyen.com/2012/10/proprietaires-eoliens-socles-en-beton-ferrailles-et-autres-petits-desagregements/>